



APPEL A PROPOSITIONS OPCALIA Midi-Pyrénées

Guide interentreprises
Formations collectives 2009

Date d'envoi : le lundi 23 février 2009

Date limite réponse par mail : le vendredi 6 mars 2009

1- Présentation d'OPCALIA

OPCALIA est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) né de la fusion du réseau des OPCAREG et de l'OPCIB. Implanté dans toutes les régions, OPCALIA est à la fois interprofessionnel et interbranches.

En 2008, le réseau OPCALIA a collecté et a géré environ 400 millions d'euro de fonds de formation, il assure par ailleurs un appui conseil aux entreprises en matière de gestion des compétences et conduit des projets liés à l'emploi et la formation.

2- Le contexte

En 2008, pour la première édition du catalogue, 212 actions de formation ont été engagées et cofinancées par la Région et OPCALIA Midi-Pyrénées pour des salariés de TPE/PME.

Pour 2009, les partenaires renouvellent leur collaboration en éditant un nouveau catalogue, à partir du recueil des formations réalisées en 2008 ainsi que des priorités de la Région Midi-Pyrénées et d'OPCALIA Midi-Pyrénées.

Cette année, l'action s'étend au-delà des entreprises d'un effectif de moins de 50 salariés, en ouvrant, sous certaines conditions, le cofinancement pour les entreprises de moins de 250 salariés (suite à la signature d'une convention par OPCALIA Midi-Pyrénées en partenariat avec la DRTEFP dans le cadre du Fonds Social Européen).

En vue de constituer ce guide de formations interentreprises sur des thèmes transversaux, OPCALIA Midi-Pyrénées lance un appel à propositions auprès des organismes de formation de la région, ouvert jusqu'au 6 mars 2009.

3- Objectifs du projet : le guide interentreprises

L'objectif poursuivi dans le cadre de ces actions de formation est l'accompagnement des entreprises de la région dans leur démarche formation, en facilitant l'accès de leurs salariés à des formations transversales, notamment par l'utilisation du DIF (Droit Individuel à la Formation) et/ou de la période de professionnalisation.

Ainsi ce guide se veut être un véritable moyen de développement de la professionnalisation des salariés. C'est également un outil de communication entre le dirigeant et le salarié qui permet la co-construction de parcours de formation individualisés dans une démarche de compétitivité.

Les formations retenues sont transversales et se déroulent en inter ; elles ciblent donc, de fait, des salariés de niveaux, de postes et de secteurs d'activités très hétérogènes. Il est donc essentiel de tenir compte de cette contrainte pour la composition des programmes, la définition des pré-requis d'entrée dans les formations et la méthodologie retenue. Une expérience de l'animation interentreprises est indispensable.

Il est important de noter que le DIF est à l'initiative du salarié et nécessite l'accord de l'employeur. Ce dispositif, par cette spécificité, restreint la possibilité de constituer des groupes et nous amènera à sélectionner (voir la liste complète des critères en point 6) les organismes de formation qui proposent une offre en interentreprises. Vous devez répondre à cet appel à propositions, uniquement pour les formations prévues dans votre offre de services. Ainsi, dans le chapitre 8 (les prestations recherchées), **le coût des formations est exprimé en coût horaire pour un salarié et non en prix de groupe journée.**

4- Public cible

Le public est de niveaux très hétérogène, pour autant une attention toute particulière sera accordée aux salariés de faibles niveaux de qualifications et/ou de plus de 45 ans.

5- Modalités d'organisation des formations

Rôle d'OPCALIA Midi-Pyrénées :

- élabore le guide formations collectives 2009 avec son agence de communication ;
- informe ses entreprises adhérentes (2000) de la mise en place des actions, par l'envoi du catalogue accompagné de relances téléphoniques et d'actions terrain ;
- réceptionne les demandes de prise en charge ;
- règle, à l'issue de la formation, sous 30 jours les factures à l'organisme de formation sous réserve de la complétude des dossiers :
bulletin de salaire du mois de la formation pour le ou les stagiaires concernés par la formation, copie de la convention signée par l'entreprise et l'organisme de formation, originaux ou une copie certifiée conforme des feuilles d'émargements, contrat de prestation de service (entre OPCALIA et l'organisme de formation), questionnaire d'évaluation de fin de stage employeur et salarié (selon modèle OPCALIA) ;
- met à la disposition des organismes de formation, les logos et documents types de nos partenaires co-financeurs ;
- se réserve la possibilité d'effectuer :
 - auprès des stagiaires, des sondages aléatoires afin de s'assurer de la pertinence de la formation,
 - auprès de l'organisme de formation, des visites sur place.

Engagements de l'organisme de formation :

- prospecte et recense les demandes de ses entreprises clientes ;
- informe les entreprises du financement de l'action de formation OPCALIA ;
- constitue les groupes de formation librement en y intégrant le(s) salarié(s) des entreprises adhérentes à OPCALIA ;
- assure la formation conformément au programme déposé ;
- fournit les supports pédagogiques aux stagiaires ;
- évalue les acquis de la formation à la fois par le mode d'évaluation qu'il estime le plus pertinent et par le questionnaire (selon modèle OPCALIA) ;
- adresse à OPCALIA :
 - le bulletin de salaire du mois de la formation pour le ou les stagiaires concernés par la formation,
 - la copie de la convention signée par l'entreprise et l'organisme de formation,
 - la facture au nom d'OPCALIA pour le compte de l'entreprise du montant de la prestation au tarif prévu dans le présent cahier des charges,
 - les originaux ou une copie certifiée conforme des feuilles d'émargements (avec logos des co-financeurs),
 - le contrat de prestation de service (entre OPCALIA et l'organisme de formation),
 - le questionnaire d'évaluation de fin de stage employeur et salarié (selon modèle OPCALIA)

6- Critères de sélection

Les critères de sélection retenus sont :

- possibilité de faire la formation en interentreprises (les sorties et entrées permanentes seraient un plus),
- capacité de communication sur les actions OPCALIA,
- respect des coûts pour chaque action de formation,
- les programmes de formations et la méthodologie proposés,
- l'expertise et l'expérience justifiées dans la mise en oeuvre des actions de formation concernée ainsi que les qualifications/expériences des formateurs pressentis pour la formation,
- les lieux de formation et équipements pédagogiques mis à disposition,
- les calendriers prévisionnels pour l'année 2009,
- les moyens de suivi et d'évaluation proposés,
- les modalités d'organisation.

Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées ainsi que sur les mesures mises en oeuvre concernant la communication et diffusion du guide.

7- Modalités de réponse à l'appel à proposition

Tous les organismes de formation ayant un numéro de déclaration d'activité valide et se déclarant compétents et expérimentés sur les thèmes proposés peuvent se positionner.

La réponse à l'appel à proposition entraîne l'acceptation par l'organisme de formation des modalités citées dans le chapitre 5 (Modalités d'organisation des formations).

Les organismes de formation peuvent se positionner sur une ou plusieurs actions de formations proposées au chapitre 8 (les prestations recherchées).

On entend par une journée de formation : 7 heures de formation.

Vous noterez que le coût de la formation correspondant à un coût horaire pour un salarié, indépendamment du nombre de salariés dans le groupe de formation (formations interentreprises).

Ne seront examinées que les dossiers dûment complétés et **reçu au plus tard le 6 mars 2009**.

La proposition devra comprendre les pièces suivantes :

- Le dossier de positionnement ci-joint (annexe de 6 pages),
- Le nom et le C.V. des intervenants pressentis et de la personne chargée de la coordination,
- Le calendrier de mise en oeuvre,
- Le programme de formation correspondant à l'action concernée,
- Un justificatif de la validité du numéro de déclaration d'activité.

8- les prestations recherchées

Thème 1 : Informatique / bureautique

1- Bureautique à la carte et/ou PCIE (Passeport de Compétences Informatiques Européen)

Objectifs	Maîtriser les outils de la bureautique (PowerPoint, Word, Excel, Initiation environnement, Windows, Internet) et valider par le test.
Durée souhaitée	De 14 à 35 heures
Coûts	20 € de l'heure

2- Référencer et mettre à jour un site Internet

Objectifs	Etre capable d'assurer le suivi et la mise a jour sur un site Web.
Durée souhaitée	De 14 à 21 heures
Coûts	20 € de l'heure

Thème 2 : Langues

3- Anglais + T.O.E.I.C ou BULATS

Objectifs	Acquérir les bases de l'expression écrite et orale en anglais ou se perfectionner. Valider les compétences en langue anglaise
Durée souhaitée	De 28 à 105 heures
Coûts	Individuel : 50 € de l'heure collectif : 25 € de l'heure

4- Allemand / Espagnol / Italien

Objectifs	Acquérir les bases de l'expression écrite et orale ou se perfectionner. Valider les compétences.
Durée souhaitée	De 28 à 105 heures
Coûts	Individuel : 50 € de l'heure collectif : 25 € de l'heure

5- Langue des signes française

Objectifs	Acquérir le vocabulaire général, appréhender le vocabulaire professionnel, développer l'expression gestuelle, favoriser la participation possible dans une conversation simple (selon le niveau des personnes).
Durée souhaitée	De 35 à 70 heures
Coûts	20 € de l'heure

Thème 3 : Transport et logistique

6- CACES

Objectifs	Obtention du certificat d'aptitude pour une catégorie d'engins spécifiques.
Durée souhaitée	De 21 à 35 heures
Coûts	25 € de l'heure

7- FIMO

Objectifs	Utiliser rationnellement le véhicule, amener le conducteur routier à appliquer les règles de sécurité, adapter son comportement à son environnement, appliquer les règles de sécurité, développer la qualité du service et l'image de marque.
Durée souhaitée	De 140 à 156 heures
Coûts	13 € de l'heure

8- FCOS

Objectifs	Permettre aux conducteurs d'optimiser leur professionnalisme. Sensibiliser les conducteurs.
Durée souhaitée	De 21 à 35 heures
Coûts	19 € de l'heure

9- Permis B

Objectifs	Savoir conduire un véhicule motorisé + préparation aux épreuves
Durée souhaitée	De 42 à 60 heures
Coûts	18 € de l'heure

10- Permis C ou E(C)

Objectifs	Former les conducteurs à la réglementation et à la maîtrise des véhicules isolés de plus de 3.5 tonnes et les préparer aux épreuves du permis de conduire C ou E (C).
Durée souhaitée	De 105 à 140 heures
Coûts	18 € de l'heure

Thème 4 : Prévention et sécurité

11- SSIAP, 1, 2 ou 3

Objectifs	Connaître la réglementation en sécurité incendie dans les établissements recevant du public et /ou diriger une équipe.
Durée souhaitée	De 67 à 216 heures
Coûts	18 € de l'heure

12- Recyclage SSIAP, 1, 2 ou 3

Objectifs	Actualiser ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie. Recycler son niveau SSIAP.
Durée souhaitée	De 11 à 21 heures
Coûts	18 € de l'heure

Thème 5 : Droit social

13- Application du droit social dans les TPE et PME

Objectifs	Permettre à des salariés de TPE et PME de développer leurs compétences professionnelles en leur procurant des connaissances pratiques et théoriques du droit du travail.
Durée souhaitée	De 70 à 105 heures
Coûts	30 € de l'heure

Thème 6 : Commercial

14- Bâtir un argumentaire commercial

Objectifs	Construire un argumentaire commercial et préparer la phase d'argumentation
Durée souhaitée	De 14 à 28 heures
Coûts	20 € de l'heure

15- Les fondamentaux des techniques de vente

Objectifs	Connaître et maîtriser les techniques de vente
Durée souhaitée	De 14 à 28 heures
Coûts	20 € de l'heure

Thème 7 : Développement des compétences transversales

16- Optimiser sa prise de note

Objectifs	structurer les notes, techniques pour rédiger un compte-rendu ou un procès verbal rapidement
Durée souhaitée	De 14 à 21 heures
Coûts	20 € de l'heure

17- Gérer son temps et ses priorités

Objectifs	Acquérir des outils et méthodes de gestion du temps.
Durée souhaitée	De 14 à 21 heures
Coûts	20 € de l'heure

18- Professionnaliser son accueil physique ou téléphonique

Objectifs	Comprendre les techniques de communication et d'accueil, optimiser l'usage de l'outil téléphonique (appels conflictuels), améliorer la qualité de l'accueil, et l'image de l'entreprise.
Durée souhaitée	De 14 à 21 heures
Coûts	20 € de l'heure

19- Savoirs de base

Objectifs	Améliorer ses savoirs de base dans le but de faciliter certaines situations Professionnelles.
Durée souhaitée	De 21 à 70 heures
Coûts	25 € de l'heure

20- Le développement durable : une stratégie gagnante pour les entreprises

Objectifs	Comprendre le concept et les enjeux du développement durable, formaliser un plan d'actions, identifier les méthodes du déploiement auprès des équipes.
Durée souhaitée	De 14 à 21 heures
Coûts	20 € de l'heure

21- Gérer sa retraite

Objectifs	Bien préparer sa retraite
Durée souhaitée	De 14 à 21 heures
Coûts	20 € de l'heure

22- Création d'entreprise

Objectifs	Acquérir les connaissances nécessaires pour créer puis gérer sa future Entreprise (étude de marché, plan commercial efficace, business plan ...)
Durée souhaitée	De 105 à 196 heures
Coûts	25 € de l'heure

23- Bilan de compétences

Objectifs	Réaliser une synthèse de ses compétences professionnelles et personnelles ainsi qu'une synthèse de ses aptitudes et motivations pour construire un projet. Connaissance de soi sur le plan personnel et professionnel.
Durée souhaitée	24 heures
Coûts	50 € de l'heure

24- Bilan de seconde partie de carrière

Objectifs	Réaliser une synthèse de ses compétences professionnelles et personnelles à mi-carrière ainsi qu'une synthèse de ses aptitudes et motivations pour construire un projet. Connaissance de soi sur le plan personnel et professionnel.
Durée souhaitée	De 24 à 35 heures
Coûts	50 € de l'heure

9- Traitement de l'appel à proposition

Toutes les propositions recevables seront examinées et présentées à la commission paritaire OPCALIA.

Tous les organismes de formation seront individuellement informés des suites données à leur dossier.

10- contact

Le dossier complet doit être envoyé **au plus tard le 6 mars 2009**,

à julia.jayr-mathieu@opcalia-mp.com

Merci de préciser en objet « réponse à l'appel à propositions CRMP/FSE 2009 ».